

# L'inflation reste particulièrement stable en ce début 2020

En janvier, sur un an, les prix à la consommation ont progressé de 1,5 %

**A**vec une hausse de 1,5 %, en janvier, des prix à la consommation sur les douze derniers mois – le même rythme qu'en décembre 2019 –, l'inflation reste parfaitement stable en France, selon l'Insee, jeudi 20 février. Si les prix de l'alimentation et du tabac ont légèrement ralenti en janvier, ces économies pour les ménages ont été contrebalancées par une progression des prix de l'énergie. Mais cette hausse de 1,5 %, souligne Denis Ferrand, directeur général de Rexecode, permet de « préserver le pouvoir d'achat » des ménages, puisque le salaire mensuel de base a augmenté à un rythme légèrement supérieur à l'inflation.

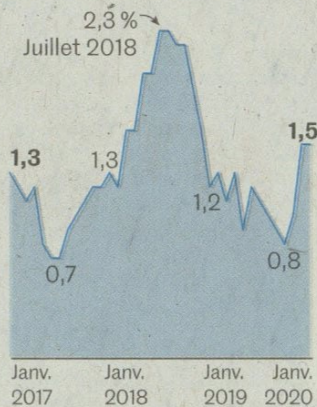
Comme tous les ans, les soldes de janvier ont fait baisser les prix d'un certain nombre de biens de consommation – jusqu'à – 11,2 % pour l'habillement et les chaussures, par exemple –, ce qui se traduit dans l'indice des prix par une diminution de 0,4 % en janvier. Les prix alimentaires ont, eux, augmenté de 0,4 % en janvier, tirés par les produits frais, dont les étiquettes ont progressé de 2,8 %. En revanche, les tarifs des transports ont baissé en janvier (moins 7,3 %), après les rabais et autres remboursements proposés par la SNCF et la RATP pour compenser, auprès de leurs usagers, les grèves de décembre.

De manière surprenante, dans un contexte de chute des prix du pétrole, les tarifs de l'énergie ont augmenté de 0,5 % en janvier et de 4,5 % sur un an. En revanche, les prix des services, eux, n'ont pas bougé. Enfin, le tabac a augmenté de 0,1 % en janvier et de 14,4 % sur les douze derniers mois. « Hors prix du tabac, on ne constate pas d'accélération de l'inflation », précise M. Ferrand.

Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation augmentent de 0,3 % en janvier, après +0,2 % en décembre.

Si l'inflation reste contenue en France, les prix à la consommation y sont plus élevés qu'en Alle-

Evolution mensuelle de l'inflation en France, en % (glissement annuel)



Source : INSEE

magne, ce qui peut expliquer des perceptions négatives des ménages sur l'évolution de leur pouvoir d'achat. Les comparaisons effectuées par Eurostat sur un panier de biens et services similaire montrent que le niveau des prix dans l'Hexagone est supérieur de 5,7 % en France par rapport à l'Allemagne. En comparaison à la zone euro, la différence s'élève même à 7,3 %. « Si l'on considère qu'en France le niveau de revenu par habitant est inférieur de dix points à celui de l'Allemagne, alors l'écart de pouvoir d'achat devient significatif », ajoute M. Ferrand.

## Une méthode « plus précise »

A noter, par ailleurs, que cet indice des prix à la consommation est le premier calculé par l'Insee, selon une nouvelle méthode. Plutôt que d'effectuer, chaque mois, 30 000 relevés sur le terrain, les enquêteurs ont désormais accès aux tickets de caisse des grandes surfaces (supermarchés et hypermarchés), soit près de 80 millions de produits vendus (alimentaire, entretien, hygiène-beauté...).

« L'exhaustivité de la source permet de produire des indices plus précis », souligne l'Insee. Cela lui permettra également de mieux évaluer les quantités vendues pour chaque produit ainsi que le prix ou chiffre d'affaires associé, ou bien de calculer des indices de prix à l'échelle régionale. Cependant, cette méthode ne concerne que 10 % des produits inclus dans le « panier » fixe de biens et services qui sert de base à l'indice des prix. L'institut de statistiques utilise également 500 000 prix relevés de façon dématérialisée (tarifs, consommation Internet, données administratives...). ■

BÉATRICE MADELINE

**Pour calculer l'indice des prix, l'Insee a désormais accès aux tickets de caisse de la distribution**